

» **VOTATION** Les Vaudois se prononceront le 30 novembre sur un crédit d'étude pour un nouveau musée à Bellerive.



Le débat, conduit par Thierry Meyer, rédacteur en chef de 24 heures, a eu lieu hier matin au cœur de la rédaction.

» **FACE-À-FACE** Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, et Pierre Santschi, référendaire, en ont débattu hier.

# Un nouveau musée à Bellerive? Deux points de vue s'affrontent

EMMANUEL BARRAUD

Dans quelques jours, les électeurs recevront leur matériel de vote pour les nombreux scrutins du 30 novembre. Parmi ceux-ci, un référendum combattant l'attribution d'un crédit d'étude pour l'édification d'un nouveau Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive, destiné à accueillir les collections trop à l'étroit dans le Palais de Rumine.

Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat en charge de la formation et de la culture, et Pierre Santschi, président du comité référendaire «Pas au bord du lac», ont échangé leurs vues hier. A l'invitation de 24 heures,

«Pour sa santé psychique, la population a besoin d'espaces libres. C'est ce qu'offre cette esplanade»

PIERRE SANTSCHI

ils ont débattu au cœur de la rédaction centrale de votre quotidien, sous la conduite de son rédacteur en chef, Thierry Meyer.

■ **Madame Lyon, pourquoi ce projet au bord du lac?**

**Anne-Catherine Lyon** - La décision de sortir le Musée des beaux-arts du Palais de Rumine date de 1991 déjà. A l'époque, le bâtiment du Crédit Foncier Vaudois, à Chauderon, semblait s'imposer, mais a fini par être écarté. Au total, dix-sept sites ont été examinés, à Lausanne et dans ses abords immédiats. Et la commission extraparlamentaire

«On ne sort donc pas ce lieu d'un chapeau, mais d'une longue réflexion»

ANNE-CATHERINE LYON

formée pour l'occasion a porté son choix sur Bellerive, choix qui a été confirmé par le Grand Conseil. On ne sort donc pas ce lieu d'un chapeau, mais d'une longue réflexion.

■ **Monsieur Santschi, pourquoi pas au bord du lac?**

**Pierre Santschi** (*brandissant un photomontage*) - Voyez à quoi ressemblera la vue depuis l'avenue des Bains! Nous avons déjà bétonné bien assez de surfaces. Nous ne sommes plus en 1991, la société a changé! Aujourd'hui, on ne parle plus que de densification. A notre sens, il est beaucoup plus intelligent de créer des volumes supplémentaires au centre-ville, près du Palais de Rumine. En outre, la proximité de l'eau et le rayonnement du soleil amplifiés par la réverbération sont un danger pour la conservation des œuvres. J'ajoute encore que ce projet va à l'encontre de nombreuses législations visant à protéger les rives. ■

■ **Illégal et maladroit, ce projet?**

**A.-C. L.** - Ces lois et règlements s'appliquent aux rivages naturels. Il convient ici de rappeler que nous parlons d'une zone de remblai laissée en friche, qui n'est rien d'autre qu'un terrain vague. Qui plus est, il s'agit d'une construction d'utilité publique, qui amènera un élément de beauté et mettra en valeur ce cadre magnifique. Quant à ces insinuations sur l'incompétence de nos ingénieurs, elles me font franchement rigoler!

**P. S.** - Je sais de quoi sont capables les ingénieurs de l'EPFL. Mais toute réalisation technique exigeante a un prix. Quant à cette interprétation de la protection des rives, elle est bonne pour les juristes, pas pour les citoyens! Pour sa santé psychique, la population a besoin d'espaces libres de qualité, où elle peut se reposer. L'homme a besoin du «rien». C'est ce qu'offre cette esplanade, et les promeneurs qu'on y croise, même s'ils sont rares, viennent là parce qu'ils aiment le lac et cet espace. Ils y sont attachés.

■ **L'esthétique du bâtiment ne fait pas l'unanimité. Vu que l'on touche aux rives du Léman, n'aurait-il pas fallu demander un véritable «geste architectural»?**

**A.-C. L.** - Nous avons souhaité ouvrir le concours pour laisser émerger de nouveaux talents. Cette démarche a suscité 249 projets, et le jury, composé de trente personnes, s'est prononcé

«En outre, l'option Rumine est une chimère à laquelle il faut tordre le cou»

ANNE-CATHERINE LYON

unanimentement en faveur de celui-ci. Il présente de très nombreux atouts, comme sa forme ramassée et l'utilisation intelligente de sa rampe d'accès pour les locaux techniques. Il est aussi très performant en termes de développement durable et accompli parfaitement sa mission. Mais n'oublions pas que nous en sommes à la phase du crédit d'étude, et que tel que présenté, ce projet est encore inachevé!

**P. S.** - Il ne faut pas tromper l'électeur: les termes du crédit d'étude sont contraignants, on ne pourra ni le déplacer ni le dénaturer. Seuls des détails pourront être adaptés, sans quoi les autres architectes ayant participé feront recours.

■ **Le contenu d'un musée n'est-il pas, au fond, plus important que son contenant?**

**P. S.** - Veut-on réaliser une œuvre architecturale de pur prestige ou mettre l'art à la disposition de la population? Si ce dernier but est poursuivi, nul besoin d'un bâtiment spécial. Aujourd'hui, la mode est au «bling-bling», et ce projet s'inscrit dans ce courant.

**A.-C. L.** - Actuellement, 2% seulement des collections du musée peuvent être montrées. Il y a un besoin manifeste de nouveaux locaux. Et nos experts ont établi depuis longtemps qu'il n'y avait pas d'alternative. ■



PHOTOS ODLIE MEYER



24 Heures, 05.11.08



PHOTOS/THÈSES BERRELL, KRÄUTLER ET WÜLSER

**ADVERSAIRES** Pierre Santschi et Anne-Catherine Lyon ont défendu leur vision de l'avenir du Musée cantonal des beaux-arts. Dans un nouveau bâtiment construit au bord du lac à Bellerive (images de synthèse à g., du projet «Ying Yang, pierre et eau», des architectes suisses Berrel et Kräutler) pour l'une, dans un Palais de Rumine transformé et adjoints de nouveaux volumes à la place de la Riponne pour l'autre.

LAUSANNE, LE 4 NOVEMBRE 2008

## Quelle autre solution pour valoriser les collections?

Le scrutin du 30 novembre demande aux électeurs de confirmer un crédit d'étude de 390 000 francs, octroyé en mai dernier par le Grand Conseil et combattu par un référendum.

Que se passera-t-il si le non l'emporte? «Il n'y a pas de plan B», affirme Anne-Catherine Lyon. «C'est faux, conteste Pierre Santschi. Nous présentons demain (*n.d.l.r. aujourd'hui*) notre projet de Grand Rumine, qui repense l'organisation des espaces autour de la Riponne et qui prévoit de nouveaux bâtiments sur la place.»

Le problème de cette «alternative», qui prévoit également la restructuration complète du Palais de Rumine, est qu'elle n'est pas chiffrée. Donc très en retard, selon les partisans de la variante Bellerive. «Si on avait eu les mêmes fonds, payés par les impôts, pour financer des études, le projet serait plus avancé», regrette Pierre Santschi.

Rumine ne sera toutefois pas laissé à l'abandon en cas de victoire du projet porté par le

canton. «Le déménagement des Beaux-Arts laissera enfin davantage de place aux cinq autres occupants, à savoir les musées de zoologie, de géologie, de la monnaie et d'archéologie, ainsi que la Bibliothèque cantonale et universitaire, explique Anne-Catherine Lyon. Tous manquent cruellement d'espace, et cette opération permettra de redynamiser Rumine.»

Pierre Santschi, lui, est convaincu que tout est possible in situ. Quand et à quel prix? Des éléments de réponse seront donnés aujourd'hui. «Mais le projet que nous présentons mûrit depuis vingt ans, rappelle Anne-Catherine Lyon. En outre, l'option Rumine est une chimère à laquelle il faut tordre le cou: elle avait été explicitement écartée à la fin des années huitante!»

Les opposants voient encore un autre inconvénient, et de taille, à l'idée de placer le musée à Bellerive: le voisinage, à l'est, du chantier naval de la CGN ainsi que la gravière de la

Sagrave. «Ces questions-là devront être résolues par la ville de Lausanne, qui a déjà mis en route sa réflexion», répond la conseillère d'Etat. «Elles n'ont même pas à se poser avec l'option que nous proposons, rétorque Pierre Santschi. De plus, une installation au centre-ville évitera d'attirer les voitures au bord du lac.» «Une ville, aujourd'hui, ne se conçoit plus avec un seul centre, reprend Anne-Catherine Lyon. Le contexte culturel et éducatif de la zone allant de Dorigny au Musée olympique est ce qu'il faut à ce projet.»

Les fronts sont tendus, tous les pronostics ouverts. La réponse appartient aux Vaudois.

E. BA.

## DONNEZ VOTRE AVIS

■ **Lesquels sont les plus convaincants: les partisans ou les adversaires d'un musée à Bellerive?**

LIRE EN PAGE 21

## » Fonds privés

■ **FINANCEMENT** Le projet retenu et le déménagement des œuvres auront un coût, estimé aujourd'hui à 68 millions de francs. Pour comparaison, 50 millions ont déjà été injectés à Rumine depuis 1992. Des fondations privées se sont engagées à soutenir le projet de Bellerive, s'il se réalise. Au final, l'Etat n'en paierait que la moitié. «La Fondation Leenaards et la Loterie Romande nous ont déjà annoncé les chiffres de 15 et respectivement 3 millions, explique Anne-Catherine Lyon. En parallèle, une fondation de droit privé a été mise sur pied pour rechercher d'autres fonds.» A cet investissement s'ajoute un doublement du budget de fonctionnement de l'institution, sitôt qu'elle sera installée dans ses nouveaux locaux. Ils passeront de 3 à 6 millions de francs. «De quoi organiser bien plus d'activités, notamment à destination des écoles, qui bénéficieront d'espaces spécialement conçus. Ce serait tout à fait impossible aujourd'hui», souligne la conseillère d'Etat. E. BA.